

COMMENTAIRES SUR L'ÉTUDE DE JEVNE

CHARLES BUJOLD

Département de Counselling et d'Orientation, Université Laval

Résumé

Charles Bujold présente ses commentaires sur l'article de Jevne dont les trois aspects sont: (1) l'utilisation en counselling de la psychométrie et de l'information au sens large; (2) le rôle de l'éducateur dans la formation des conseillers; (3) la généralité comparée à la spécialisation dans la formation des conseillers. Jevne nous met en présence d'un certain nombre de données concernant les compétences considérées comme importantes pour les conseillers canadiens et de questions se rapportant à leur formation. Ces données reposent sur des "opinions informées", en l'absence de connaissances empiriquement vérifiées qui seraient suffisamment consistantes et convergentes pour servir de cadre de référence à l'élaboration de politiques touchant à la préparation professionnelle des futurs conseillers.

Abstract

Charles Bujold presents his comments on Jevne's (1981) article and treats three aspects: (1) Utilization of psychometry and information in counselling in its broadest sense; (2) the role of the educator in the training of counsellors; (3) the general practice versus specialization in the training of counsellors. Jevne exposes a certain amount of data related to the skills considered to be important for Canadian counsellors and points relating to their training. The data is based on "informed opinions" rather than on empirically verifiable knowledge which would be sufficiently consistent and convergent to be used as a frame of reference in the elaboration of policies relating to the professional preparation of future counsellors.

L'article du professeur Jevne (1981) nous met en présence d'un certain nombre de données concernant les compétences considérées comme importantes pour les conseillers canadiens, et concernant aussi des questions qui ont trait à leur formation. Ces données reposent sur des "opinions informées", en l'absence de connaissances empiriquement vérifiées qui seraient suffisamment consistantes et convergentes pour servir de cadre de référence à l'élaboration de politiques touchant à la préparation professionnelle des futurs conseillers.

Certains des aspects mis en évidence par cette enquête ont attiré mon attention et m'ont donné le goût d'y aller de quelques commentaires. A l'instar de l'article en question, ces commentaires ne s'appuient pas sur des données empiriquement démontrées. Me basant sur quelques années de pratique et sur une expérience plus longue d'enseignement et de supervision au sein d'un programme de formation de conseillers, je veux toutefois répondre à l'invitation lancée par les rédacteurs et faire part de quelques réflexions que m'inspire ce texte. Mes commentaires se concentrent sur trois aspects: (1) L'utilisation en counselling de la psychométrie et de l'information au sens large; (2) le rôle de l'éducateur dans la for-

mation des conseillers; (3) La généralité versus la spécialisation dans la formation des conseillers.

L'utilisation de la psychométrie et de l'information en counselling

La mesure n'est pas tellement populaire auprès des conseillers canadiens, semble-t-il. Pas plus d'ailleurs que l'information, qu'il s'agisse d'information donnée aux clients ou d'information recueillie auprès des clients. A ce sujet, notamment, un paragraphe vaut d'être souligné: celui qui indique (dans la section Information Areas) que sur la base des données recueillies, il semble y avoir convergence d'opinions à l'effet que le conseiller n'a pas à se préoccuper de la vie sociale ou communautaire des clients.

Tout ceci me suggère l'hypothèse que les conseillers, les étudiants, et les professeurs engagés dans leur formation ont encore de la difficulté à intégrer aux données élémentaires de la psychologie sociale et des théories de l'information les courants de pensée anciens et modernes qui se sont manifestés dans le domaine du counselling. En d'autres termes, ils ont du mal à en arriver à une approche équilibrée. Il y a sans doute peu de conseillers qui soutiendraient le point de vue que l'information, qu'elle soit de nature personnelle ou

occupationnelle, ne soit pas importante dans le processus de décision. Surchargés d'informations dans notre vie quotidienne, nous en cherchons encore plus. Depuis quelques années, on parle de la nécessité de personnaliser l'information, pour en faciliter l'intégration au vécu de la personne qui doit prendre des décisions concernant son orientation professionnelle ou d'autres aspects de sa vie. Je suis également porté à croire que d'une façon générale, les caractéristiques du milieu où vit et grandit l'individu sont considérées en soi comme des données importantes pour comprendre son fonctionnement. Par ailleurs, les conceptions du counselling se sont multipliées: conçues par certains comme un moyen de transmettre de l'information de caractère personnel ou occupationnel, il a été vu par d'autres comme un moyen de faciliter l'adaptation. Plus récemment, on en est venu à s'intéresser à des approches de caractère plus proprement expérimentiel, que l'expérience de l'individu soit considérée sur le plan intrapersonnel, ou qu'on s'y intéresse sous l'angle de ses rapports interpersonnels avec le conseiller ou les autres personnes. "L'ici et le maintenant" sont devenus des expressions familières quand on parle de counselling.

Il y a lieu de se demander si les conseillers ne s'imaginent pas trop souvent et trop facilement que l'information, qu'elle soit de caractère personnel ou occupationnel, est susceptible de couper l'individu de son expérience, comme si elle n'avait pas un rôle à jouer dans la formation et l'intégration de son image de lui-même, dans l'établissement de son identité. Sous prétexte que l'introduction trop hâtive de l'information peut court-circuiter le vécu de l'individu et l'amener à des décisions prématurées, voire à des fuites, on peut être tenté de dissocier le counselling de l'utilisation de l'information, et de reléguer les instruments psychométriques au rang de pièces de musée.

Dans le même ordre d'idées, je me demande si la tendance à ne pas se préoccuper de la vie sociale et plus spécifiquement communautaire de l'individu n'incite pas souvent à procéder comme si le counselling devait se faire en vase clos, comme si les clients étaient coupés de leur expérience quotidienne. Il n'est pas rare de constater, chez des stagiaires, une tendance à ignorer les données élémentaires de l'histoire développementale de l'individu. On semble oublier qu'en dehors de la situation d'entrevue, une multitude d'influences, en termes de personnes et d'événements, s'exercent sur les personnes. On favorise l'expérience, le vécu immédiat, mais en oubliant souvent que ces réalités s'inscrivent dans un contexte, s'incarnent dans des milieux de vie. L'empathie envers l'individu, trop souvent, ne s'étend pas à l'individu en situation, à l'individu comme être social. Nous

avons sans doute, pour la plupart, eu l'occasion d'entendre des commentaires de personnes ayant consulté des conseillers. Est-ce que ces commentaires ne révèlent pas assez souvent que le conseiller a été incapable d'entrer vraiment dans le monde de l'autre, faute d'être sensible aux particularités de sa subculture et de son milieu, aux problèmes, spécifiques reliés à sa situation de vie?

Je crois qu'à moins que les conseillers et ceux qui participent à leur formation ne s'arrêtent pour prendre conscience de cette réalité et pour y réfléchir. Il y a danger que la situation de counselling — qui peut être un temps fort dans le développement d'un individu, un moment d'intégration et de plénitude — ne devienne trop souvent une situation artificielle, parce que mal articulée au flot du vécu, et que les conseillers ne trouvent dans cette expérience que peu de stimulation pour explorer les occasions qu'ils auraient, précisément, d'intervenir au plan du milieu, ou même pour aider le client à transposer dans sa vie quotidienne ce qu'il a appris dans la situation de counselling.

Le rôle de l'éducateur dans la formation des conseillers

La recherche de Jevne nous révèle que la caractéristique considérée la plus importante dans la sélection de l'éducateur de conseillers est sa compétence en counselling, les aptitudes à l'enseignement et à la supervision se retrouvant beaucoup plus bas dans l'échelle. Jevne souligne par ailleurs que depuis peu on observe une tendance à mettre de plus en plus l'accent sur l'aspect enseignement dans la relation de supervision.

L'importance accordée à la compétence en counselling chez le superviseur me semble congruente avec ce que le sens commun peut nous suggérer. De la même qu'on ne peut difficilement concevoir qu'un apprenti artisan en arrive à une grande maîtrise de son art sous la direction d'un piètre compagnon, de la même ne peut-on envisager qu'une façon privilégiée d'apprendre à faire du counselling est d'être en contact avec de bons conseillers. Mais ceci illustre aussi — et je crois qu'on ne peut jamais trop insister sur ce point — l'exigence du rôle de l'éducateur, qui doit être en mesure d'offrir un objet d'identification valable, sans pour autant vouloir amener les étudiants à se modeler servilement sur lui. Et ceci illustre un autre des paradoxes dans le domaine du counselling: On connaît le principe paradoxal selon lequel une des conditions pour qu'un client change est que le conseiller doit être capable d'accepter que peut-être il ne changera pas. Une autre exigence paradoxale qui se pose à l'éducateur dans le domaine du counselling est que tout en servant de modèle aux étudiants, il doit

être en mesure de faciliter le développement de leur compétence propre. Il me semble que nous touchons ici, en fait, au cœur de la compétence d'un superviseur: La compétence qui lui permet d'offrir aux conseillers en formation les qualités relationnelles qui favorisent la sécurité affective propre à encourager le développement autonome, tout en offrant un modèle stimulant et qui invite au dépassement; la compétence qui aide l'autre à devenir lui-même tout en prenant appui sur le superviseur. Ceci suggère entre autres choses que l'humilité du superviseur, la conscience qu'il a de ses propres limites, sa capacité de se mettre à blanc, mais aussi sa capacité de se décentrer, font nécessairement partie des qualités qui font de lui une personne qui suscite l'identification.

Formation générale et formation spécialisée

Les données rapportées par Jevne suggèrent qu'il n'y a pas lieu de se préoccuper plus qu'on ne le fait actuellement de la formation spécialisée et de l'éventail des options à offrir dans les programmes. Ce qui est souhaité est une formation fondamentale solide sur le plan théorique et pratique. Ces indications valent d'être considérées sérieusement, à mon avis, et ceci pour plusieurs raisons.

Il arrive peut-être trop souvent, dans la formation des conseillers, que l'accent soit mis sur le "comment" de l'intervention, alors que le "quoi", c'est-à-dire la compréhension des principes fondamentaux et des données essentielles de la psychologie dynamique, développementale, sociale, et de l'apprentissage n'est qu'incomplètement assimilée. Ce qui manque peut-être trop souvent dans la formation, c'est une insistance sur la nécessité de développer un modèle de l'être humain, modèle basé sur des principes théoriques articulés et des données de recherche valables. Il me semble élémentaire d'affirmer par exemple que la compréhension des aspects fondamentaux du développement facilite la compréhension des aspects spécifiques. Et pourtant, il n'est pas rare de constater des carences sur le premier plan.

Une raison connexe qui milite en faveur d'une insistance sur la formation fondamentale est que nous vivons à une époque où le "marché", dans le domaine de la psychologie appliquée, est littéralement inondé par une pléthore de programmes qui s'intéressent à un aspect ou l'autre de l'éducation psychologique, quelle que soit la réalité que recouvre ce terme. Pressés par les demandes quotidiennes, les conseillers sont anxieux d'acquiescer de nouveaux moyens d'intervention pour faire face aux besoins nombreux qui émergent. Les "approches" se multiplient, et les ateliers de formation professionnelle foisonnent.

Ce mouvement est en soi souhaitable. De plus, parmi les modèles d'intervention proposés, certains témoignent de beaucoup de créativité. Mais en même temps, pour éviter que les conseillers ne se laissent aller à la facilité et n'emploient ces approches à la façon de "kits", il importe qu'ils puissent les utiliser avec beaucoup de sens critique. Et ce sens critique, il me semble, doit reposer notamment sur une compréhension fondamentale des réalités humaines sur lesquelles le conseiller veut intervenir.

En ce qui a trait aux options, je ne suis pas partisan d'une philosophie selon laquelle les programmes de formation devraient être strictement monolithiques. Aux objectifs professionnels variés envisagés par les étudiants doivent correspondre des possibilités de formation diversifiées. Par ailleurs, il peut être tentant d'offrir, dans le cadre d'un programme de formation, une gamme de cours assez étendue, et c'est ici que nous pouvons tomber dans l'erreur de croire, ne serait-ce qu'implicitement, que toute la formation devrait être acquise à l'université. Dans une communication récente, Woodsworth (1979) soulevait d'importantes questions concernant la tendance qu'a notre société à prolonger la scolarité des jeunes au détriment d'une expérience acquise dans un réel milieu de travail. Les mêmes réflexions s'appliquent à la formation des conseillers. Les stages et les internats peuvent permettre, par leur diversification, l'acquisition d'une certaine compétence pour s'attaquer à certaines catégories de problèmes. Mais pour un conseiller qui a acquis de solides fondements, chez qui la croissance personnelle a été favorisée, et dont on s'est soucié de développer la capacité "d'apprendre à apprendre", le milieu de pratique est susceptible d'être un milieu de formation continue, et aussi un milieu où le jeune professionnel peut trouver sa spécificité comme intervenant.

Conclusion

Si ceux et celles qui s'intéressent à la consultation ont raison, me semble-t-il, de ne pas se préoccuper plus qu'ils ne le font actuellement d'une spécialisation poussée au niveau de la formation, et s'il est vrai que bien des tâches, dans le domaine de l'information et de la mesure, peuvent être économiquement assumées par des techniciens, il n'en reste pas moins que les conseillers doivent se garder, à mon avis, de se décharger du rôle capital qu'ils peuvent jouer pour faciliter l'intégration, chez ceux qui recourent à leurs services, des données objectives aussi bien que des données expérientielles qui sont à considérer dans les prises de décision.

Références

Jevne, R. Counsellor competencies and selected issues in Canadian counsellor education. *Canadian Counsellor*, 1981, 15, 57-63.

Woodsworth, J.G. *Some heretical thoughts about career counselling*. Communication présentée au congrès national de la Société Canadienne d'Orientation et de Consultation, Saint-Jean, Terre-Neuve, Juin 1979.